

N° 12 Novembre-décembre



Nous sommes devenus des citoyens vertueux :

la quantité de **déchets** résiduels produits par an et par habitant est passée 217 kg en 2009 à 145 kg aujourd'hui. Sur les 145 kg, 100 kg sont des déchets recyclables, qui devraient soit finir en déchetterie, soit dans le bac jaune, soit dans le **compost** ! Il devient possible de se fixer l'objectif d'atteindre 100 kg par habitant et par an, cet objectif est motivé par un but précis : parvenir à fermer le plus vieux four de l'incinérateur local, qui fête ses 40 ans et éviter son remplacement.



Dans ce numéro :

Nos déchets résiduels : vers une collecte tous les 15 jours et un objectif de 100 kg par an et par habitant 1

Vie des communes et manifestations... 2,3,4

Comité de rédaction :

Jean-Luc Guillaume

Nicole Jary

Laurence Gauthier

Nos déchets résiduels : vers une collecte tous les 15 jours et un objectif de 100 kg par an et par habitant

Les maires des communes (même petites) sont tous conseillers communautaires et siègent à ce titre dans des syndicats et administrations divers où ils représentent l'agglomération. Si je suis vice-présidente au Sybert en charge de la prévention des déchets, Claude Maire siège au syndicat du Val de l'Ognon et Bernard Vougnon a longuement planché dans la commission qui a préparé le transfert de la compétence assainissement à l'agglomération. Nous avons donc chacun notre spécialité et c'est tout naturellement que j'ai eu envie de parler des déchets car d'ici quelques mois de nouveaux changements vont s'opérer dans la collecte de ceux-ci.

Dans les faits, deux organismes s'occupent des déchets sur notre territoire. La communauté d'agglomération à travers la Direction Générale des Déchets (DGD) est en charge de la collecte des ordures ménagères sur les 69 communes du Grand Besançon et le Sybert traite les déchets pour 165 communes : celles du Grand Besançon, celles de la communauté de communes Loue-Lison et les communes du Doubs du Val Marnaysien.

C'est donc la DGD du Grand Besançon qui distribue les poubelles, installe les Points d'Apport Volontaire pour le verre (il y en a 3 à Audeux, 3 à Chauçenne et 1 à Noironte), les Points d'Apport Volontaire pour les textiles (il y en a 1 à Audeux). La collecte des Ordures Ménagères et du bac de tri est faite soit en Régie par la communauté d'agglomération soit par un prestataire. Depuis 2012 les bacs gris (déchets résiduels ne pouvant être recyclés) sont pucés et pesés. Sur les territoires ruraux comme le notre, les bacs sont présentés en moyenne de 1 à 2 fois par mois aussi **la DGD a-t-elle décidé de mettre en place une collecte du bac gris tous les 15 jours (au lieu d'une fois par semaine) à partir du 1er janvier 2019 afin de réduire les coûts de collecte.** Chaque foyer recevra d'ici peu une notice explicative lui indiquant avec précision les changements qui le touchent. Le Sybert quant à lui accompagne cette mesure en proposant de multiples conseils pour réduire ses déchets. L'objectif est de ramener à 100 kg par an et par habitant la production de déchets afin que les volumes produits puissent être incinérés

dans l'unique four de l'usine d'incinération qui restera opérationnel après 2021 / 2022 (date à laquelle la fermeture du plus ancien des fours a été programmée).

La moyenne nationale de production de déchets en 2007 était de 288 kg/an/hab et le Sybert se débrouillait déjà bien grâce à des incitations au tri mises en place sur son territoire depuis de nombreuses années et affichait en 2009 une production de 217 kg/an/hab. L'objectif 2015 était de 150 kg (objectif atteint de 154 kg)

et de 100 kg pour 2021 (145 kg atteint en 2017). Un véritable programme de prévention a débuté en 2009-2010 et s'est amplifié d'année en année jusqu'à aujourd'hui. Ce programme touche aussi bien les scolaires, les administrations que le grand public. La plus récente thématique abordée par le Sybert à travers son plan ZDZG (Zéro Déchets, Zéro Gaspillage) est la sensibilisation des professionnels. Il s'agit cette fois de les aider quand c'est possible à trouver mieux que des filières de recyclage. En effet les déchets des uns peuvent être les matières premières des autres mais les uns ne connaissent parfois pas les autres. Un forum déchets réservé aux professionnels aura lieu le 20 novembre prochain à Micropolis afin de mieux faire connaître aux professionnels de notre territoire ce qui se fait ailleurs et ce qui peut se faire à proximité. Ils pourront participer à une quarantaine d'ateliers thématiques tant sur les déchets alimentaires que sur les déchets du BTP ou textiles par exemple. La journée réservée aux professionnels se terminera par une **séance tous publics** puisque c'est **Jérémy Pichon** auteur de plusieurs ouvrages sur le thème « **Une famille presque zéro déchets** » qui nous exposera sans façons sa démarche zéro déchets, ses trucs et ses astuces. **Micropolis 20 novembre 2018 à 20 h 30, entrée gratuite, inscription obligatoire sur www.sybert.fr**

Françoise Galliou Maire d'Audeux

Vie des communes et manifestations...

Audeux

Moules frites avec le Comité de fêtes le dimanche 25 novembre 2018...

Comité des Fêtes
25170 AUDEUX



A VOLONTE

**DIMANCHE 25 NOVEMBRE 2018 ~ MIDI
MAISON POUR TOUS AUDEUX**



17 € Adulte
8 € Enfant (- 12 ans)

MENU

Apéritif
Moules Marinières
ou Jambon à l'Os
Frites
Fromages régionaux
Pâtisseries
Café ~ Thé ou Tisane

Date limite d'inscription avec règlement : **Lundi 19 NOVEMBRE 2018**

Noëlle SARRAZIN - 23 Rue Des Vignes 25170 Audeux - Tél. : 07 82 07 53 56

MERCI DE PRECISER LES MENUS « JAMBON A L'OS » A L'INSCRIPTION

M. ou Mme : _____

Téléphone : _____ ou _____

Nbre d'Adultes : X 17 € =

Nbre d'Enfants de - de 12 ans : X 8 € =

TOTAL = _____

Samedi 22 décembre 2018 :

Goûter de Noël pour les enfants d'Audeux le samedi 22 décembre à partir de 14 h 30 à la Maison pour Tous à Audeux. Organisé par L'Association La Récré et Le Comité des Fêtes d'Audeux.

Jeudi 3 janvier 2019 : galette des rois pour les adhérents du Club des Anciens Audeux-Noironte après les jeux de société.

Chaucenne

Coupeure de courant le 15 novembre...

En raison de travaux sur le réseau électrique, Enedis annonce une coupeure entre 7 h 30 et 8 h 30 et entre 15 h 30 et 17 h . Les particuliers et professionnels équipés de matériels informatiques ou autres matériels sensibles sont invités à prendre leurs dispositions pour se protéger de ces interruptions.

Dimanche 11 novembre : cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux morts à 11 h



A L'OCCASION DE L'ARRIVEE

« DU BEAUJOLAIS NOUVEAU »

VENEZ NOMBREUX

TRINQUER



**LE SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018
à 19H30**

Au Centre de Vie « Les Trois Charmes » à CHAUCENNE.

Le verre de BEAUJOLAIS sera accompagné d'une assiette de cochonnaille, salade, fromage et d'une part de tarte pour la modique somme de

Adultes 10,00 €

Enfants jusqu'à 12 ans 5,00 €



Compos-réponse à déposer dans la Boîte aux lettres du Comité des fêtes à la mairie :
IMPERATIVEMENT AVANT LE 12 novembre 2018

PARTICIPANTS

Nom : prénom :
adresse :
N° de tel. :

● Nombre adultes X	10,00 €	=
● Nombre enfants jusqu'à 12 ans X	5,00 €	=
● Total		=

Paiement par chèque à la réservation libellé à l'ordre de : « COMITE DES FETES DE CHAUCENNE ».

TOUTE RESERVATION SANS PAIEMENT NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

mail : comite-fetes-chaucenne@wanadoo.fr Tél. 03.81.55.42.65 site internet : www.chaucenne.com
Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie : mardi et vendredi de 14 h à 18 h 30

Dimanche 25 novembre 2018 : repas de la convivialité avec le CCAS de Chauenne...

Le Maire , l'équipe du CCAS et les Conseillers se réjouissent d'accueillir les anciens et les nouveaux seniors né avant le 31 décembre 1958. Convivialité et ambiance festive au programme. Salle polyvalente Chauenne.

Bourse puériculture et jouets samedi 1er décembre 2018 organisée par Asunoes...



Besoin de faire un peu de place dans les chambres de vos enfants ?

ASUNOES organise une bourse d'objets de puériculture, vêtements enfants et jouets le Samedi 1^{er} décembre 2018 de 10h à 18h
Centre de Vie de CHAUCENNE
(salle polyvalente, grande rue)





Les bénéficiaires de cette manifestation (location tables et buvette) seront intégralement versés à l'école pour enfants sourds de Louho à Poto-Novo au BENIN
asunoes-france.monsite-orange.fr/

10 € la table avec un sandwich offert.
Restauration sur place

Réservations auprès de Louise : 07 67 92 27 60 ou Pascale : 06 88 55 10 75

Vie des communes et manifestations...


LE COMITE DES FETES DE CHAUCENNE
ORGANISE UNE SORTIE

AU MARCHÉ DE NOËL DE "COLMAR"

Le DIMANCHE 2 DECEMBRE 2018

OUVERTE AUX HABITANTS DES TROIS COMMUNES



La journée se déroulera comme suit :

- ✓ Départ de Chauenne à 7H30 au centre de vie
- ✓ Arrivée au marché de Noël à COLMAR
- ✓ Repas sur place à la charge des participants
- ✓ Retour pour 20H00 à Chauenne.

TARIFS :

- ✓ 15 € pour les participants

Coupons-réponse à déposer dans la Boîte aux lettres du Comité des fêtes à la mairie : **AVANT LE 26 NOVEMBRE 2018**


Les 67 premiers inscrits seront retenus, les suivants seront prévenus.

Nom prénom
adresse N° de tél.

Nombre de participants X 15 € =

TOTAL à REGLER

Paiement par chèque à la réservation libellé à l'ordre de : **COMITE DES FETES DE CHAUCENNE**



e-mail : comitefetes.chaucenne@wanadoo.fr Tél. 03 81 55 42 65 site internet : www.chaucenne.com
Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie : mardi et vendredi de 14 h à 18 h 30

Samedi 15 décembre 2018 : goûter de Noël des enfants avec le Comité des fêtes..

Le Comité des fêtes invite les moins de 10 ans au goûter de Noël, rendez-vous à 14 h 30 au Centre de vie Chauenne.

Dimanche 6 janvier 2019 à 11 h : les vœux du Maire et la galette, centre de vie Chauenne.

Noironte

Club des Anciens Audeux Noironte...

Le 30 septembre 2018 a eu lieu l'inauguration de la stèle érigée à la mémoire de l'abbé Sandoz suivie du verre de l'amitié.



Marché de Noël à Kaysersberg le vendredi 30 novembre 2018

Marché de Noël à Kaysersberg 25 €/personne, comprenant un petit déjeuner à l'aller, restaurant le midi et démonstration de produits par la maison FLORILEGE (confort et bien être de la personne).

COMITES DES FETES CHAUCENNE AUDEUX NOIRONTE

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



SAMEDI 8 DECEMBRE 2018
De 15 h à 20 h
CENTRE DE VIE DE CHAUCENNE

ANIMATIONS DIVERSES : MARCHÉ - FOOT - TIR A LA CORDE ...
BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

L'intégralité des bénéfices sera reversée au

Téléthon




Luttons ensemble contre les maladies neuro musculaires, rares et orphelines et poursuivons dans la voie de l'innovation médicale et thérapeutique.
VENEZ NOMBREUX !

Organisé par les comités des fêtes ACN
Avec le soutien : Des communes de Chauenne Audeux Noironte
Du CCAS de Chauenne - De l'Association La Récré d'Audeux - des Amis de l'Eglise d'Audeux

Comité des fêtes de Noironte...

- Dimanche 11 novembre : cérémonie au monument suivi du pot de l'amitié
- Vendredi 23 novembre : soirée beaujolais nouveau, ouvert aux 3 villages, 19 h à la salle des fêtes de Noironte
- Vendredi 21 décembre : arbre de Noël des enfants du village, 19 h à la salle des fêtes de Noironte.

Suite à la visite du jury le label 1ère fleur est confirmé... La municipalité remercie les bénévoles qui œuvrent au fleurissement du village.



Vie des communes et manifestations...

Des nouvelles de la 'Clef des Chants' ...

La Clef des Chants donnera un concert de Noël le samedi 8 décembre à 20 h 30 à l'église de Noironte avec pour invitée la chorale

Clair de Loue de Mont sous Vaudrey.

Entrée libre. Une bonne soirée en perspective.



ACN

Vendredi 7 décembre 2018 : marché de Noël de l'APE à Chauenne

Le traditionnel Marché de Noël de l'Association des Parents d'élèves d'Audeux Chauenne Noironte aura lieu le vendredi 7 décembre 2018 de 16 h 30 à 21 h au Centre de Vie de Chauenne. Au programme : vente d'objets confectionnés par les élèves, vente de tartines chaudes, vin chaud.

Animations : spectacle, maquillage, visite du Père Noël.

Stand Asunoes et Francas.

Le Centre de vie à Chauenne : la reprise de l'étude pour la réhabilitation du site...

Le projet d'école intercommunale sur deux sites (Chauenne et Noironte) a été présenté au Recteur d'académie et aux élus de la CAGB avant les vacances d'été (Info-communes juillet-août 2018). Le Recteur s'était engagé à une réponse avant la rentrée scolaire. A ce jour pas de nouvelle, si ce n'est une réunion le 8 novembre entre les enseignants et l'inspectrice d'académie pour évoquer les effectifs et leur évolution. Le conseil municipal de Chauenne, considérant que la réponse du Recteur ne ferait que repousser les délais pour le démarrage des travaux, a décidé de reprendre l'étude réhabilitation du bâtiment 'Centre de vie' de Chauenne en tenant compte du projet d'école intercommunale sur deux sites. Les grandes lignes sont :

- La mise aux normes accessibilité du bâtiment
- La reprise thermique (ouvrants, isolation, ventilation, chauffage)
- La mise en place d'un espace cantine pour les maternelles
- Un rafraichissement esthétique de l'ensemble.

La préoccupation des élus d'Audeux et de Chauenne est de faire avancer le projet et de déposer des demandes de subvention rapidement afin d'avoir des réponses du Préfet. Les élus de Noironte qui jusqu'à présent attendaient la réponse du Recteur semblent vouloir mettre à l'étude un projet plus modeste avec 3 classes et une cantine, à suivre...

Appel à projets 'Ecoles innovantes et ruralité 2018'...



Ce projet inscrit dans le cadre de la politique ministérielle de développement du numérique vise à soutenir l'innovation pédagogique au service du développement des usages du numérique dans les écoles élémentaires des communes rurales éligibles.

L'ambition de cet appel à projets est d'accompagner spécifiquement les territoires ruraux en tenant compte de leur diversité et de leurs singularités. Il doit soutenir notamment les initiatives innovantes des équipes pédagogiques et éducatives dans et autour de l'école contribuant à la réussite scolaire par le développement dans les ruralités de véritables territoires d'innovation pédagogique. Il permet également de favoriser la continuité entre l'école et le collège.

Dans ce but, l'Etat investit 20 millions d'euros à compter de la présente rentrée scolaire dans le cadre du PIA (Programmes des Investissements d'Avenir) pour soutenir les projets pédagogiques innovants utilisant le numérique.

Ces projets pédagogiques doivent reposer sur le volontariat des équipes pédagogiques qui s'engageront, avec le soutien de l'académie (accompagnement, formation, ressources...) à mettre en œuvre les innovations pédagogiques proposées. Le soutien accordé contribuera au financement du projet qui intégrera les moyens nécessaires à sa mise en œuvre et à sa réalisation (réseau wifi de l'école, infrastructures, mise en réseau des écoles, plateformes collaboratives...) selon les règles de subventionnement prévues par le PIA.

Compte tenu de la place qu'occupe l'école dans ces territoires et de son rôle d'animation de la vie sociale et citoyenne qu'elle peut jouer, les projets soumis par les communes peuvent s'inscrire, si elles le souhaitent et dans le respect des compétences de chacun, dans une action aux horizons plus larges permettant de soutenir une politique locale d'aménagement et de développement élaborée avec des partenaires. Au-delà du projet pédagogique et éducatif, les réponses à l'appel à projet peuvent conforter l'attractivité de l'école et sa contribution à la dynamique locale en en faisant une ressource pour son territoire.

Nos trois écoles sont éligibles à l'appel à projet, le SIVOM souhaite s'inscrire dans ce projet avec l'appui des communes. Thierry Laurent avec l'équipe enseignante a la charge de préparer le dossier. Ce projet s'inscrit dans la réflexion commencée entre le SIVOM et les enseignants pour le renouvellement des moyens informatiques devenus obsolètes.